

COMPTE RENDU

de la réunion du conseil Municipal du JEUDI 1^{er} Août 2013 à 20h30

Présents : Roland CHAMBON, René ROUDIL, Danièle EVESQUE, Christelle PEIS, Emile LOPEZ, Arlette BURLE, Jean- Louis JOUVE, David AUZAS, Thierry BALAZUC, Roland COURT

Absents excusés : Colette SUCHET, Christiane CORNUT, Martine BOYAC, Michel PIALAT, Alain MONTEILLARD.

Procurations : CORNUT C à R CHAMBON, PIALAT M à R ROUDIL, SUCHET C à D EVESQUE , A MONTEILLARD à C PEIS, BOYAC M à E LOPEZ

Secrétaire de séance : Arlette BURLE

Ordre du jour :

- 1) Musique à l'école
- 2) Commissaire enquêteur pour régularisation des voiries
- 3) Composition de l'assemblée délibérante de la Communauté de Commune du Vinobre
- 4) Subventions associations
- 5) Modification des statuts de la communauté de Commune du Vinobre
- 6) Informatique école – Décision modificative
- 7) PUP Chastrenas
- 8) Extension réseau assainissement chemin des Faysses
- 9) Modification des statuts du SEBA
- 10) Achats délaissés au Conseil Général
- 11) Vente standard téléphonique – matériel informatique
- 12) Questions diverses

Musique à l'école : vote d'une subvention

3 Cycles : 45 H (CE1-CE2) CP (GS-MS) toutes les 2 semaines

40 % Conseil Général

60 % Municipalité : 1688.40 €

Commissaire enquêteur pour régularisation des voiries

Après la régularisation, de 70 actes administratifs pour échanges ou cessions de voirie depuis 50 ans. Un commissaire enquêteur sera nommé pour présenter les différents dossiers aux observations du public en début d'automne.

Cette démarche mettra un terme à une intégration du foncier dans la voirie communale.
L'opération a coûté depuis 10 ans 40.000 € environ.

Composition de l'assemblée délibérante de la communauté de commune du Vinobre

3 populations Municipales – 1480

INSEE – 1508

Recensement : 1548

Conseils municipaux au-dessus de 1000 habitants liste entière sans panachage pour les élections de Mars 2014

Election des conseillers communautaires sur liste détaillée. Pour notre commune pour 15 conseillers municipaux nous avons 4 conseillers communautaires à élire pour le Vinobre sur 28 pour les élections de 2014.

2 voix pour les communes de 200 à 500 Habitants « Fons Lentillères Ailhon Lanas ».

Entre 500 et 1300 Habitants 3 voix « Mercuer ,Vinezac.

4 voix de 1400 à 1700 Saint Sernin, Lachapelle sous Aubenas.

6 voix pour 2500 Habitants Saint Etienne de Fontbellon .

Délibération votée à l'unanimité.

Subventions associations : voté à l'unanimité

763 € au comité des fêtes pour le 13 Juillet

Pas à pas 200 € à l'unanimité.

Modification des statuts de la Communauté de Commune du Vinobre (adhésion au PNR des MONTS D'ARDECHE)

Chaque commune doit délibérer sur l'autorisation de la CC du Vinobre à adhérer au PNR des MONTS D'ARDECHE.

Le PNR a subventionné le Relai d'information service à hauteur de 6500 € lequel doit être implanté près du Rond-point de la déviation. Vote à l'unanimité.

Information école. Décision modificative pour remplacer 3 unités centrales d'ordinateurs qui ne fonctionnent plus (1500 €). Vote à l'unanimité.

PUP Chastrenas (assainissement) accord à l'unanimité pour 11900 euros d'une PUP de particulier pour raccordement au réseau assainissement.

Les travaux de Boudeyre – Chastrenas sont terminés, l'enveloppe a été utilisée à 100 % sans plus-value, malgré le pourcentage de rochers très élevé.

Extension du réseau EV quartier « Les Faysses » pour 2 maisons restantes (10450 €). Vote à l'unanimité.

Modification des statuts du SEBA

Adopté à l'unanimité pour les modifications des nouvelles entités du SEBA.

La capacité de production d'eau du SEBA, à partir des 2 ressources les plus importantes (Pont de Verrières et Gerbial) est de 360 litres/seconde

Achats délaissés au Conseil Général : 2ème proposition de terrains délaissés. Vote à l'unanimité pour l'euro symbolique.

Vente standard téléphonique.et matériel informatique d'occasion en stock. Vote à l'unanimité pour une vente au plus offrant.

Questions diverses :

- Chantier site intergénérationnel : commencé depuis le 10 juillet 2013.

100 000 € du Conseil Général notifiés

45 000 € attendus de Préfecture de Région pour la Bibliothèque

55 000 € de L'Etat notifiés pour la 1^{ère} tranche (espaces jeune – ancien - PAPI – Bibliothèque)

Débat autour de la demande de Mr Paul GIMOND sur la possibilité d'aménagement du carrefour à l'entrée du Chemin du Gay à la hauteur des maisons Gimond Robert et Philippot Raymond. Une buse supplémentaire peut être posée pour élargir l'entrée sur le ruisseau Le BOUIT.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

A Lachapelle sous Aubenas, le 1^{er} Août 2013